



Compte-rendu de la réunion du 28 janvier 2014

Présents :

Annie Buchwalter, Vincent Cardinaux, Martine Charmier, Denis Comtet, Thierry Delacroix, Joël Grandmougin, Bernard Hostein, Jeannine et Yves Jarlaud, Marie-Hélène Le Meur, Guillaume Mattone, Yves Panier, Marie-Christine Richard

Michel Marilly, pour Le Progrès, présent jusqu'après le point 6

Excusés :

Guy Dubled, Thomas Gaillard

Les passages en italique sont des ajouts après réunion

1. Cinq bonnes nouvelles

- au niveau du pont Jean Jaurès sur la véloroute, changement des panneaux par le Conseil Général (CG), en suivant notre suggestion
- avenue de Landon, changement des panneaux ronds d'obligation par des panneaux carrés d'indication comme la configuration l'impose
- aux feux tricolores au niveau de la zone des Epenottes, ajout de panneaux « cédez le passage cycliste au feu rouge » : les cyclistes sont autorisés à passer au feu rouge dans la direction indiquée par le panneau sous réserve de laisser la priorité aux véhicules venant de la gauche et aux piétons (photos et détails en PJ)
- parking des Terreaux, livraison de l'abri à vélos qui reste à installer par les services techniques de la Ville
- itinéraires bis vélo : livraison des panneaux de signalisation ; installation la semaine du 3 février si la météo le permet (couplage prévu avec un marquage au sol vert)

2. Deux moins bonnes nouvelles

- Le rond-point des Epenottes sécurise la circulation des cyclistes au niveau de la traversée de la RD 673, mais en son état actuel il crée d'autres points de danger, multiplie les détours et implique la circulation des cyclistes sur des portions de trottoir non aménagées.

Annie, Thierry et Yves P. ont rencontré tour à tour MM. Bonnin (CG), Card (élu) et Gabet (services techniques de la Ville). Annie lit un projet de courrier à M. Perny, président du CG (*envoyé le lendemain*).

Après avoir examiné la situation et envisagé les différentes possibilités, nous choisissons de proposer des aménagements supplémentaires afin d'améliorer l'existant, càd :

- en direction d'Authume : poursuite de la piste cyclable jusqu'à Authume, le plus rapidement possible
- au passage pour piétons sur la RD 673 : soit garder les panneaux « cédez-le-passage » et matérialiser une traversée cycliste à côté de celle des piétons, soit enlever les panneaux et considérer les cyclistes comme des piétons qui devront traverser le vélo à la main
- avenue de Tassigny, départ de la piste cyclable : un abaissement de trottoir est nécessaire pour accéder directement à la piste cyclable
- avenue de Tassigny, arrivée de la piste cyclable : un marquage est nécessaire pour matérialiser la traversée des cyclistes en direction de la bande cyclable de l'autre côté de l'avenue.

- Itinéraire bis gare – Foucherans : un 2^{ème} itinéraire, dans le prolongement de l'avenue Thouverey., est à l'étude pour présentation au prochain conseil communautaire de la Communauté d'Agglomérations. Nous n'avons pas d'éléments sur les raisons de ce changement.

3. Avenue de Lattre de Tassigny

Le pré-marquage au sol suite à la réfection de l'avenue laissait entrevoir des éléments inquiétants. Suite au courrier du 11/11/13 à MM. Card et Tonghini, à la demande de RDV auprès de M. Card du 29/11/13 (voir CR de nov. 2013) et au courrier à M. Le Maire du 11/12/13, Annie a rencontré M. Card, puis Thierry et Annie ont fait une visite sur site avec M. Gabet (service techniques).

En ce qui concerne les ronds-points (hors celui de la CCI), nous demandons qu'il n'y ait pas de bande cyclable, car dans les petits ronds-points la probabilité pour les cyclistes de se retrouver dans l'angle mort du montant avant droit des voitures est élevée quand les cyclistes roulent sur le pourtour du rond-point.

Nous conseillons de passer tout droit, en se décalant légèrement vers le milieu de la chaussée un peu avant les ronds-points (*voir <http://www.dolavelo.fr/velourbain-rouler>*).

Si l'on ne se sent pas à l'aise pour passer tout droit, rien n'empêche de suivre le pourtour du rond-point.

Quelle que soit votre façon de faire, n'oubliez pas de tendre le bras à l'horizontale pour indiquer vos changements de direction, soyez visible, et sachez qu'un rétroviseur est aussi utile à vélo qu'en voiture !

Nous demandons que les bandes cyclables le long des places de stationnement soient bien maintenues à 1,50 m de large à cause du risque d'ouverture de portières et de voitures qui débordent sur la bande.

Nous faisons la demande d'un sas vélo au feu de la rue Vialatte, dans le sens Dole-Authume pour permettre le positionnement des cyclistes en vue d'aller tout droit ou de tourner à gauche quand le feu est rouge.

4. Réunion « boucles vitrines » à l'OT (12/12/2013)

En raison de la rupture du stock du livret « le pays dolois à vélo », une nouvelle formule est prévue, sur le principe des cartoguides du Comité Départemental du Tourisme, et sera désormais payante (5 €).

Annie et Thierry se sont proposés pour repérer sur plusieurs trajets les points intéressants ou importants à signaler.

Le projet sera finalisé au printemps, si possible pour le 18 mai.

5. Réponse du Conseil Régional (CR) à notre du courrier du 11/11/2013

Pour rappel, les associations d'usagers de Bourgogne ont invité les associations de Franche Comté en septembre 2013 pour chercher comment mieux se faire entendre des instances régionales.

Un courrier a ensuite été envoyé aux 2 présidences de région, avec suggestion d'un rapprochement pour l'élaboration d'un plan vélo commun, sachant que la Bourgogne a une grande longueur d'avance sur la Franche-Comté dans ce domaine.

La réponse du CR de Franche Comté aborde uniquement le vélo du point de vue touristique, fait état d'une collaboration déjà existante entre les 2 régions et nous invite à l'informer des actions que nous menons.

La réponse en projet reconnaît l'importance de l'effort fourni dans le domaine touristique et les bénéfiques qui en découlent pour les usagers locaux, mais aborde aussi le vélo utilitaire en reprenant les demandes bourguignonnes : inter-modalité train-vélo, adaptation des véloroutes et voies certes au vélo utilitaire, développement des activités économiques liées au vélo, vélo et lycéens. Au passage nous présentons Dolàvélo, et invitons Mme la Présidente du CR à notre pique-nique du 18 mai.

6. Demande de consultation de Dolàvélo par M. Gagnoux

Pour rappel, M Gagnoux se présente aux élections municipales sur la liste de Jean-Marie Sermier. Dans ce cadre, les membres de sa liste proposent de rencontrer les associations doloises, dont la nôtre. Une 1^{ère} proposition de date a été déclinée car nous souhaitons prendre la décision après discussion lors de notre réunion mensuelle.

Chacun(e) ayant donné son avis, le vote du CA est en faveur de cette rencontre (5 pour, 1 contre).

Annie envoie un mail pour indiquer que nous sommes disposés à rencontrer les personnes qui travaillent sur le transport pour leur présenter notre association et ses objectifs, et pour entendre

quels sont leurs projets concernant la place du vélo en tant que moyen de transport à Dole et dans les environs.

Quelle que soit l'équipe en place fin mars, nous demanderons ensuite RDV pour parler aménagements vélos.

7. Mise à jour de notre flyer

Quelques menues modifications du texte. Nous souhaitons conserver le dessin de P. Geluck, mais besoin de demander l'autorisation de l'auteur.

8. Pique nique du 18 mai

Le Prélot (au pied du jardin de Chevannes) nous semble approprié.

Marie-Hélène s'occupe des diverses demandes d'autorisation.

9. Questions diverses

➤ Bourse aux vélos du VCD au gymnase Ledoux les 1^{er} et 2 mars : nous serons présents le samedi après-midi et le dimanche après-midi.
S'inscrire pour la tenue du stand auprès d'Annie.

➤ Gilets réfléchissants : il y en aura en dépôt-vente à l'Office de Tourisme à partir de février.
Nouvelle commande à faire en complément du stock existant.

➤ Site internet : Adrien, le concepteur du site, peut nous installer un compteur supplémentaire pour savoir quelles sont les pages les plus visitées.

A ce jour, nous comptabilisons 999 visiteurs différents. Comme la Voix du Jura avait fait un article pour notre 100^{ème} adhérente, nous en solliciterons un pour le 1000^{ème} visiteur.

➤ Photos pour la publicité pour le guide horaire Carpostal : besoin de prendre des photos de vélo utilitaire pour pouvoir les fournir à Carpostal (attention au droit d'image). Marie-Christine, Bernard, Thierry et Annie sont volontaires.

➤ L'association la Roue de Secours 39 loue désormais des VAE (Vélos à Assistance Électrique) à tout public, au prix des scooters sur prescription. Site : <http://roue-de-secours-39.e-monsite.com/>

➤ La recyclerie de Villette-les-Dole récupère tout vélo en état ou non et vend des vélos d'occasion. Site : <http://www.alcg-reemploi.com/index.php?tag/recyclerie>

➤ Nous sommes en 2014, donc si vous avez adhéré avant août 2013 et souhaitez renouveler votre adhésion, le bulletin est joint.

10. Dégustation de galettes des rois confectionnées par Yves Jarlaud ; où nous devinons qu'il est un ancien boulanger/pâtissier au goût délicieux et à la légèreté de la pâte feuilletée. Merci à lui.

11. Préparation de l'AG

Elle aura lieu le 4 ou le 18 mars à 20h en fonction des disponibilités de salle. Thierry réserve auprès de la mairie.

En plus de nos membres et des autorités invitées l'en dernier, nous inviterons les vélocistes, les clubs vélo, la Roue de Secours 39 et l'ALCG.

Prochaine réunion

mardi 25 février 2014 à 20h

3A avenue Aristide Briand, salle 1 (2ème étage)